

Direction de la Séance

PARIS, le 16 décembre 2025

ORGANISATION DES DÉBATS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR***Mercredi 17 décembre 2025, à 16 heures 30 :****(date limite d'inscription des orateurs : mardi 16 décembre, à 17 heures)***DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT SUR « LA LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE », SUIVIE D'UN DÉBAT ET D'UN VOTE (article 50-1 de la Constitution)**

Déclaration du Gouvernement	
Interventions des orateurs des groupes	
RN	15'
EPR	35'
LFI-NFP	10'
SOC	10'
DR	15'
EcoS	10'
Dem	15'
HOR	10'
LIOT	10'
GDR	10'
UDR	10'
<i>Ordre de passage : HOR, LIOT, GDR, UDR, RN, EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, Dem</i>	
Chaque groupe peut désigner plusieurs orateurs	
Intervention d'un député non inscrit	5'
Président de la commission des lois	5'
Réponse du Gouvernement	
<i>Vote par scrutin public dans l'hémicycle (pas d'explications de vote)</i>	

Mardi 6 janvier 2026 :

(date limite d'inscription des orateurs : lundi 5 janvier, à 17 heures)

DÉBAT SUR LE THÈME : « LA DÉFENSE DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE FRANÇAISE » (en salle Lamartine)⁽¹⁾

Intervention des rapporteurs :	5' chacun
Interventions des groupes :	5' par groupe
Intervention du Gouvernement	
Questions - réponses :	2 par groupe et 1 pour un député non inscrit

Ordre de passage : UDR, RN, EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, Dem, HOR, LIOT et GDR.

La durée des questions et des réponses est limitée à 2', sans droit de réplique.

QUESTIONS SUR LE THÈME : « ENTRISME ISLAMISTE : COMMENT PROTÉGER LES INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES ET PRÉVENIR LA RADICALISATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS ? (SPORT, JEUNESSE, RÉSEAUX ASSOCIATIFS) » (en salle Lamartine)⁽²⁾

DR	4 questions
RN	4 questions
EPR	3 questions
LFI-NFP	3 questions
SOC	3 questions
EcoS	2 questions
Dem	2 questions
HOR	2 questions
LIOT	2 questions
GDR	2 questions
UDR	2 questions
NI	1 question

Ordre de passage : DR, EcoS, Dem, HOR, LIOT, GDR, UDR, RN, EPR, LFI-NFP et SOC.

La durée des questions et des réponses est limitée à 2', avec droit de réplique et de contre-réplique.

⁽¹⁾ Séance thématique proposée par le groupe UDR.

⁽²⁾ Inscription à la demande du groupe DR.

Mercredi 7 janvier 2026 :

(date limite d'inscription des orateurs : mardi 6 janvier, à 17 heures)

DÉBAT SUR LE RAPPORT RELATIF À LA PÉTITION « NON À LA LOI DUPLOMB »

Intervention du président de la commission des affaires économiques	5'
Intervention des rapporteures de la commission des affaires économiques	5' chacune
Interventions des orateurs des groupes :	5' par groupe
<i>Ordre de passage : Dem, HOR, LIOT, GDR, UDR, RN, EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS.</i>	
Intervention d'un député non inscrit	5'
Intervention du Gouvernement	
<i>questions-réponses</i>	
RN, EPR, LFI-NFP et SOC DR, EcoS, Dem, HOR, LIOT, GDR, UDR et NI	2 questions 1 question
La durée des questions et des réponses est limitée à 2', avec droit de réplique et de contre-réplique.	

DÉBAT SUR LE THÈME : « AVENIR DES MISSIONS LOCALES » (en salle Lamartine)⁽³⁾

Intervention des rapporteurs :	5' chacun
Interventions des groupes :	5' par groupe
Intervention du Gouvernement	
Questions - réponses :	2 par groupe et 1 pour un député non inscrit

Ordre de passage : GDR, UDR, RN, EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, Dem, HOR et LIOT.

La durée des questions et des réponses est limitée à 2', sans droit de réplique.

DÉBAT SUR LE THÈME : « LES SUITES DONNÉES AU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MANQUEMENTS DES POLITIQUES PUBLIQUES DE PROTECTION DE L'ENFANCE » (en salle Lamartine)⁽⁴⁾

Le débat comprendra deux phases d'environ 1 heure chacune :

- *première phase* : table ronde avec des personnalités extérieures invitées par le groupe SOC :
 - M. Olivier Sichel, directeur général du groupe Caisse des Dépôts ;
 - M. Jean-Luc Gleyze, président du Groupe de gauche de l'Assemblée des départements de France et président du département de la Gironde ;
 - M. Daniel Goldberg, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux.
- *seconde phase* : intervention liminaire du Gouvernement ; questions des députés ; pas d'inscription préalable ; la première question sera posée par le groupe SOC.

La durée des questions et des réponses est limitée à 2', sans droit de réplique.

⁽³⁾ Séance thématique proposée par le groupe GDR.

⁽⁴⁾ Inscription à la demande du groupe SOC.

Jeudi 8 janvier 2026 :

(date limite d'inscription des orateurs : mercredi 7 janvier, à 17 heures)

DÉBAT SUR LE THÈME : « FACE AUX VIOLENCES DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE, COMMENT FAIRE RESPECTER LA DÉONTOLOGIE ? » (en salle Lamartine)⁽⁵⁾

Le débat comprendra deux phases d'environ 1 heure chacune :

• *première phase* : table ronde avec des personnalités extérieures invitées par le groupe LFI-NFP :

- M. Jean-Marc Cantais, policier, lanceur d'alerte ;
- Mme Assa Traoré, militante antiraciste française, fondatrice du Comité vérité et justice pour Adama ;
- M. Sébastien Roché, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique et enseignant à Sciences Po Grenoble.

• *seconde phase* : intervention liminaire du Gouvernement ; questions des députés ; pas d'inscription préalable ; la première question sera posée par le groupe LFI-NFP.

La durée des questions et des réponses est limitée à 2', sans droit de réplique.

DÉBAT SUR LE THÈME : « FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, COMMENT REMÉDIER A L'ÉCHEC DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE RÉCOLTE ? » (en salle Lamartine)⁽⁶⁾

Intervention des rapporteurs : 5' chacun

Interventions des groupes : 5' par groupe

Intervention du Gouvernement

Questions - réponses : 2 par groupe et 1 pour un député non inscrit

Ordre de passage : LIOT, GDR, UDR, RN, EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, Dem et HOR.

La durée des questions et des réponses est limitée à 2', sans droit de réplique.

⁽⁵⁾ Incription à la demande du groupe LFI-NFP.

⁽⁶⁾ Séance thématique proposée par le groupe LIOT.

DÉBAT SUR LE THÈME : « LE FONCTIONNEMENT DES ÉCO-ORGANISMES ET LA GESTION DES ÉCO-CONTRIBUTIONS » (*en salle Lamartine*)⁽⁷⁾

Intervention des rapporteurs :	5' chacun
Interventions des groupes :	5' par groupe
Intervention du Gouvernement	
Questions - réponses :	2 par groupe et 1 pour un député non inscrit
<i>Ordre de passage : HOR, LIOT, GDR, UDR, RN, EPR, LFI-NFP, SOC, DR, Ecos et Dem.</i>	
La durée des questions et des réponses est limitée à 2', sans droit de réplique.	

DÉBAT SUR LE THÈME : « LA DÉCARBONATION DES MOBILITÉS : QUELS ENJEUX, QUELS LEVIERS ? » (*en salle Lamartine*)⁽⁸⁾

<i>Première phase</i>	
Interventions des groupes :	10' pour le groupe EPR ; 5' pour les autres groupes
Intervention du Gouvernement	
<i>Seconde phase - questions-réponses</i>	
RN, EPR, LFI-NFP et SOC DR, EcoS, Dem, HOR, LIOT, GDR, UDR et NI	2 questions 1 question
<i>Ordre de passage : EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, Dem, HOR, LIOT, GDR, UDR et RN.</i>	
La durée des questions et des réponses est limitée à 2', sans droit de réplique.	

⁽⁷⁾ Séance thématique proposée par le groupe HOR.

⁽⁸⁾ Inscription à la demande du groupe EPR.

DÉBAT SUR LE THÈME : « RÉFORME DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE » (en salle Lamartine)⁽⁹⁾

Première phase

Interventions des groupes :

Intervention du Gouvernement

10' pour le groupe RN ; 5' pour les autres groupes

Seconde phase - questions-réponses

RN, EPR, LFI-NFP et SOC

DR, EcoS, Dem, HOR, LIOT, GDR, UDR et NI

2 questions
1 question

Ordre de passage : RN, EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, Dem, HOR, LIOT, GDR et UDR.

La durée des questions et des réponses est limitée à 2', sans droit de réplique.

⁽⁹⁾ *Inscription à la demande du groupe RN.*